

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 avril 2025 à 18h15 sous la Présidence de Monsieur Jean-Robert BONDIER, Maire.

Sont présents : Jean-Robert **BONDIER**, Michaël **MARILLIER**, Alain **MOISSONNIER**, Rachel **HUGUES**, Jan **VINCENT**, Gilles **VINCENT**, Floriano **DE MATOS**, Dominique **LACROIX**

Absents excusés : Aïcha **BURDAIRON** donne procuration à Rachel **HUGUES**, Rachel **HUGUES** donne procuration à Aïcha **BURDAIRON**

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

M. Gilles **VINCENT** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nous avons les excuses d'Aïcha **BURDAIRON** qui aura du retard car retenue par des obligations professionnelles. Rachel **HUGUES** s'excuse également car elle devra quitter le Conseil Municipal pour raisons professionnelles également.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 novembre 2024

Aucune question ou remarque n'étant soulevée, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité des conseillers présents et représentés. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

2. Actions du Maire par délégation

Vente de bois d'éclaircie sur le tarif de 20 € le m³.

Acquisition par acte administratif de 2 parcelles D13 et D14, en Malpertuis.

Location d'un appartement à la suite du départ de l'occupant actuel prévu au 1^{er} juin 2025.

Procédure pour la désignation d'une expertise, au Tribunal Administratif des époux **MELESI** – mémoires en réplique et réponse, la procédure est en référé il n'y aura donc pas d'audience, on attend juste la décision du juge ; et paiement des honoraires d'avocat.

Renouvellement des adhésions Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité du Jura, Amis de la Gendarmerie.

Recrutement vacataire technique pour la cantine pour une journée de la semaine prochaine, les employés étant absentes le vendredi et l'effectif important du repas nécessite ce recrutement.

Validation des stages d'observation (école et services techniques).

3. Finances

a) Comptes financier uniques (CFU)

Avec le passage à la nomenclature M57, le compte financier unique remplace les comptes de gestion du comptable et comptes administratifs. C'est un seul document qui reprend l'ensemble des informations qui étaient dans les deux autres documents précédents.

Résultat global pour les 3 budgets confondus excédentaire de 235 360,43 €.

Budget principal

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	388 068,04 €	337 688,05 €
RECETTES	462 002,71 €	293 447,61 €
RESULTAT EXERCICE	73 934,67 €	-44 240,44 €
RESULTAT GLOBAL	29 694,23 €	

On est revenu dans un fonctionnement normal de notre exécution budgétaire ou l'excédent de fonctionnement vient financer l'investissement de l'année précédente et créé un peu de réserve pour l'année à venir.

Budget de l'eau

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	37 669,35 €	30 728,28 €
RECETTES	50 498,37 €	85 025,42 €
RESULTAT EXERCICE	12 829,02 €	54 297,14 €
RESULTAT GLOBAL	67 126,16 €	

Beaucoup de travaux sur le réseau d'eau l'année dernière, sortie de coffrets compteurs, suppression branchements au plomb.

Budget lotissement

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	461 499,91 €	227 867,80 €
RECETTES	227 867,91 €	600 000,00 €
RESULTAT EXERCICE	-233 632,11 €	372 132,20 €
RESULTAT GLOBAL	138 500,20 €	

Espère faire rapidement des ventes des parcelles pour déstocker ces terrains.

On a un bilan sur la commune Actif/Passif qui s'équilibre à hauteur de 4 165 934,58 €. Notre patrimoine communal a augmenté de 38 613,79 € par rapport à 2023.

L'état des contrôles du CFU ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Michaël MARILLIER demande si ce changement de compte de gestion à CFU simplifie le travail ?

Jean-Robert BONDIER répond que dans la gestion quotidienne rien ne change, cependant le compte financier unique est un mélange des données de l'ordonnateur et du comptable qui n'est pas simple à mettre en place.

Le Maire s'étant retiré, Michaël MARILLIER, qui a été désigné Président de Séance par le conseil municipal, procède au vote Résultat des votes publics Pour 8 - Contre 0 - Abstention 0.

b) Affectation des résultats

Le Maire ayant repris place, la séance se poursuit.

Pour le budget principal affectation de 63 150,75 € d'excédent de fonctionnement au compte 1068, et 10 783,92 € en excédent reporté de fonctionnement au compte 002.

Pour le budget Eau, report des excédents d'exploitation et d'investissement tel quel, soit 12 829,02 € au compte 002 en fonctionnement, et 54 297,14 € en investissement, compte 001.

Pour le budget Lotissement, report des résultats de fonctionnement et d'investissement soit 233 632,00 € en fonctionnement, compte 002 et en investissement 372 132,20 € au compte 001.

Le Maire demande s'il y a des question, Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

c) Taux d'imposition 2025

Le projet de budget a été travaillé sans augmentation des taux communaux, l'Etat maîtrise les bases. Les bases augmentent cette année de 1,7%, cela représente pour la commune une augmentation des recettes fiscales de 4 915 €.

Si on ne touche pas au taux on arrive à total prévisionnel de 145 777 € de recettes fiscales. Si cette année on n'augmente pas les taux, on ne l'aura pas fait sur l'ensemble du mandat et on aura réussi à épurer le déficit de 160 000 € et à faire des actions sur la commune, à garder une annuité de la dette constante autour de 19 000 €.

Le Maire propose de ne pas toucher aux taux d'imposition, il demande s'il y a des questions Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

d) Taux taxe d'aménagement

C'est la taxe qui concerne les travaux qui créent des surfaces nouvelles. Le taux actuel est de 2%, il est proposé de le conserver. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

e) Tarifs municipaux

Propose de reconduire les tarifs municipaux tels qu'ils sont actuellement.

L'Agence de l'eau a créé 2 nouvelles redevances, que le Conseil Municipal reporte dans les tarifs municipaux. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

f) Subventions aux associations

Propose la même philosophie que les années précédentes, soit un total de 2 000 €. Donneurs de sang 250 €, Onnoarchéo 150 €, Ecole 900 €, randonnée gourmande 400 €, autres associations participant à l'animation locale concrète sur la commune 300 € suivant les demandes à venir.

Propose de ne pas donner suite aux autres demandes reçues et pour lesquelles il ne se passent rien sur la commune. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

g) Redevances eau

Evolution du dispositif, il n'y avait qu'une ligne avant, maintenant il y en aura 3. Une pour la redevance prélèvement sur ressource en eau à 0,0466 €/m³. Une redevance sur consommation d'eau à 0,43 €/m³. Et un supplément prix pour la performance du réseau à 0,01 €/m³. Cela entraîne de fait une modification de la facture. Ces redevances sont répercutées intégralement sur la facture des abonnés. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

h) Passage du budget principal à un service assujetti à TVA

Depuis 2 ans on vend beaucoup de bois, notre moyenne biannuelle de vente a dépassé le seuil de 46 000 €, à savoir 49 795 € en 2023 et 59 944 € en 2024. Nous sommes donc assujettis de plein droit à la TVA pour l'activité agricole forestière. Il y a 2 options, soit on crée 1 budget annexe forêt assujetti TVA, soit de passer l'activité agricole forestière assujetti à la TVA au sein du budget principal. Le Maire propose de ne pas créer un budget supplémentaire mais d'assujettir le service agricole forestier à la TVA dans notre budget principal. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

i) Création de postes

Aujourd'hui l'entretien des locaux qui ne pèse que sur l'école et la cantine garderie nous coûte 13 481,90 € par an. Si on fait une simulation et qu'on prend un salarié 8h/semaine ça nous coûte 8 223€/an. Ce temps de travail permettrait d'assurer pour l'école 4 passages d'1h30 par semaine sur 36 semaines par an, la cantine 2 fois par semaine 45 min, la mairie 1h30 par semaine et les autres salles municipales selon utilisation.

Arrivée d'Aïcha BURDAIRON à 19h35.

On peut ajouter pour la salle polyvalente 1h30 après chaque location, au lac d'Antre 5h par an, et 1h par trimestre à la bibliothèque. Les 8h sont lissées sur l'année avec tout cela. En économisant 5 000 € par an, on fait beaucoup plus de ménage que ce qu'on faisait avant. On a eu une candidature spontanée pour réaliser ce ménage. Le Maire propose de créer un emploi d'agent d'entretien sur un poste permanent d'adjoint Technique à temps partiel (8/35^e), à compter du 1^{er} mai de cette année, d'arrêter le contrat avec la société Job Clean, de publier la vacance de poste obligatoire et de procéder au recrutement. Demande au conseil municipal ce qu'il en pense.

Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Notre secrétaire générale de mairie peut prétendre à passer rédacteur, c'est un grade de catégorie B, c'est une vraie promotion dans son statut par rapport à son poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, catégorie C. Sur le plan salarial la reprise se fait à un échelon qui change d'un point de plus, pour le début. Propose de supprimer le poste au 1^{er} mai et ouverture du poste de rédacteur à la même date. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

j) Tableau des effectifs

Mise à jour du tableau des emplois en conséquence des créations et suppression d'emplois. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

k) Cartes avantages jeunes

Le Maire propose de reconduire le dispositif dans les mêmes conditions que l'on propose déjà. À savoir que la commune la propose au tarif de 3 € pour tous les bénéficiaires du dispositif et prend en charge le différentiel de coût. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

l) Adhésion à l'Association des Maires Ruraux du Jura (AMRJ)

C'est une association Jura parallèle à l'Association des Maires du Jura (AMJ) avec la spécificité de la ruralité. Son nouveau Président est Dominique RETORD, Maire de Lect. La cotisation est de 110 € avec 10 € d'abonnement au magazine mensuel. Propose d'adhérer, demande s'il y a des questions. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

m) Budgets primitifs

Les dotations de l'Etat pour la commune augmentent de 1 320 €. En travaillant objectivement sur les données influençant la DGF, nous arrivons à optimiser cette ressource, qui augmente pour la commune encore cette année.

Budget principal

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	340 955,27 €	340 955,27 €
Investissement	129 600,75 €	129 600,75 €
Total	470 556,02 €	470 556,02 €

Budget eau

	Dépenses	Recettes
Exploitation	62 509,02 €	62 509,02 €
Investissement	65 876,07 €	65 876,07 €
Total	128 385,09 €	128 385,09 €

Budget Lotissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	574 270,00 €	574 270,00 €
Investissement	649 270,00 €	649 270,00 €
Total	1 223 540,00 €	1 223 540,00 €

Le Maire demande s'il y a des questions ?

Approbation des 3 budgets par le Conseil Municipal. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

4. Lotissement – Remboursement TVA

L'objectif est le remboursement partiel de l'emprunt à hauteur de 74 000 €, montant de la TVA actuellement créditée sur le budget. Demande s'il y a des questions Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Jean-Robert BONDIER informe qu'on a du mal à faire de la publicité sur le lotissement, le Département refuse qu'on affiche quoi que ce soit en dehors de l'agglomération. Le Maire propose de confier la vente des parcelles à un professionnel de l'immobilier, au moins que la publicité soit faite au large. Ils peuvent se charger d'un certain nombre de démarches. Et tous ces aspects de visite, de rendez-vous, ça soulage bien. On a des agents immobiliers sur la commune qui proposent un mandat de vente des parcelles : mandat succès, c'est une exclusivité avec une petite prime de succès. Si c'est nous qui apportons les coordonnées de l'acheteur, ils divisent par 2 le coût de leur intervention.

Alain MOISSONNIER demande le coût de ce mandat.

Le Maire répond que c'est 5 000 € par parcelle.

Le mandat est de 15 mois, comme tout mandat immobilier, cependant c'est 3 mois minimum, après on renouvelle ou pas. Si pas de vente, pas de coût financier.

Propose de signer sous la forme du mandat succès, avec IAD, Amandine Chevalier. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Départ de Rachel HUGUES à 20h30 qui donne procuration à Aïcha BURDAIRON.

5. Bois – Devis ONF

Michaël MARILLIER informe qu'il avait demandé à l'ONF de voir qu'elle essence serait susceptible d'être plantée dans le secteur de Chatillon après les nombreuses coupes qui ont été faites. L'ONF propose de planter un pin de Salzmann d'après leurs études, essence qui est plutôt dans le Sud, mais qui est assez résistante au gel. Le coût de cette plantation est de 4 000 € HT, avec broyage, plantation et traitement. Il y a la plantation cette année et de l'entretien sur les années suivantes.

Jean-Robert BONDIER ajoute qu'il y a 40 ans qu'on n'a pas planté dans la commune sur la forêt soumise. Il est important de replanter après avoir coupé.

Michaël MARILLIER annonce que cela reste logique à Grand Châtel, avait fait un échange de terrain l'année dernière pour avoir un bon sol pour planter.

Le maire rappelle que ce sera 4 000 € HT car on a un budget soumis à TVA pour la partie bois, on retouchera la TVA sur cette facture. Demande s'il y a des questions. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

6. Parc Naturel Régional du Haut-Jura – bilan d'activités 2024

Le bilan d'activité est disponible en mairie, vous pouvez le consulter sur demande.

Alain MOISSONNIER demande combien coute la cotisation par an ?

Jean-Robert BONDIER répond que c'est 1 208 €, c'est obligatoire et on ne peut pas se désengager.

7. *Projet d'implantation d'un relais téléphonie mobile – bail*

Le projet New Deal de la téléphonie avance, un peu trop vite. Une parcelle avait été repérée et sur les plans, le cabinet d'étude a posé le relai au milieu du chemin. Nous avons demandé une nouvelle proposition, reçue ce jour. Au Dérochoir, sur le bord de la route, sur les parcelles 561-563, qui a été validé par Orange. On va attendre le nouveau projet.

8. *Terre d'Emeraude Communauté – PLUI PADD*

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été adopté par la communauté de communes. Il est consultable. C'est ce qui va donner les orientations en termes de densité, d'habitations, de nombre de logements à créer sur le territoire. Ce sont vraiment les très grandes orientations, ce qui nous impacte le plus c'est le zonage, c'est ça qui est important. On a fait un gros boulot avec le cabinet d'études entre 2020-2022, ils ont repris ce travail à quelques exceptions près. Il y a 4-5 zones dont on va discuter avec le cabinet.

Dominique LACROIX demande ce que le PLUi défend ?

Le Maire répond que ça propose des règles d'aménagement du territoire coordonnées sur une zone intercommunale, là sur l'ensemble de l'ex Communauté de Communes Jura Sud.

Il y a des Comités de Pilotage réguliers, environ tous les 15 jours, l'objectif étant d'arrêter les documents en juillet 2025. Car, derrière il y a consultation des personnes publiques associées, il y a enquête publique et après approbation prévu pour décembre 2025. Demande s'il y a des questions. Le Conseil Municipal prend acte du PADD. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

9. *Informations diverses*

a) *Apostille*

Désignation d'un référent dans le cadre de la réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics. C'est pour tous les documents qui partent à l'étranger. En France quand on signe un pouvoir pour le notaire parce qu'on ne peut pas se déplacer chez un notaire, on signe un pouvoir devant le Maire qui légalise la signature. A l'international, c'est l'apostille qui gère cela, et la réforme confie cette mission aux notaires qui doivent légaliser la signature des actes publics, et dans ce contexte, il va y avoir une base de données nationales des signataires de documents publics, donc tous les officiers de l'état civil vont devoir déposer un échantillon de leur signature dans cette base. Demande s'il y a un volontaire pour être référent de l'apostille. Jean-Robert BONDIER se propose. Le Conseil Municipal désigne Jean-Robert BONDIER comme référent de l'apostille pour la commune. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

b) *Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Jura*

La commune est membre d'honneur de l'association des amis du musée départemental de la Résistance et de la Déportation qui est à Nantua. On a adhéré il y a plus de 10 ans, cela avait coûté 100 €, et là, cela coute 30 € pour rester membre d'honneur. Propose d'accepter. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

c) *Plan communal de sauvegarde (PCS)*

A avancé sur le sujet, demande s'il a des volontaires pour la rédaction. Gilles VINCENT, Michaël MARILLIER se proposent.

d) *Espace sans tabac*

On va créer cet espace à proximité de l'école car les parents fument à la sortie de l'école. Un affichage va être fait stipulant que pendant la période scolaire on ne fume pas à côté des grilles de l'école de 7h00 à 18h30. C'est dans le prolongement de la Loi qui interdit de fumer dans les bâtiments publics, comme la grille n'arrête pas la fumée, on protège nos enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Secrétaire de séance,

Gilles VINCENT



Le Maire,


Jean-Robert BONDIER